

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 25 mars 2026

## Scandale des Lassalliens : Révélations sur un système de prédation institutionnalisé à Passy-Buzenval (92) et Saint-Augustin (78), 1960-1995

Après les révélations concernant l'établissement Jean-Baptiste de La Salle à Rouen, le collectif de victimes des Lasalliens lève le voile sur une mécanique de prédation systémique sur quatre décennies au sein des établissements Passy-Buzenval (Rueil-Malmaison) et Saint-Augustin (Saint-Germain-en-Laye).

À ce jour, les témoignages concordants de **25 victimes de générations différentes** décrivent un climat de terreur absolue, obtenu par le recours généralisé aux châtiments corporels avec pour seul objectif le dressage des enfants. Le collectif a ainsi documenté des témoignages de cruauté débridée dans ces deux établissements :

- Passages à tabac allant jusqu'à la perte de connaissance ou une infirmité auditive définitive. Coups de règle en métal, coups de clés sur la tête, flagellations à la cordelette à nœuds...
- Enfants contraints à l'immobilité dans des positions douloureuses, frappés au moindre mouvement<sup>1</sup> ;
- Élèves suspendus à des porte-manteaux ou jetés dans des poubelles.

Ces actes de barbarie, loin d'être des dérives isolées, faisaient partie intégrante d'un projet pédagogique visant à briser les capacités de résistance des enfants sous prétexte de discipline, les isolant dans une soumission totale propice aux exactions de pervers ultraviolents et de prédateurs sexuels. Le collectif a ainsi identifié dans ces deux établissements 22 bourreaux d'enfants et 10 prédateurs sexuels. Certains prédateurs pouvant être encore vivants et au contact d'enfants, le **Collectif procède à des signalements auprès du Procureur de la République.**

Ces témoignages recueillis en deux mois ne représentent qu'une petite partie des générations d'enfants broyés par la violence et la prédation. Pour comprendre la longévité de ce silence, il faut détailler les mécanismes systémiques qui ont neutralisé toute velléité de résistance chez ces enfants, aujourd'hui adultes témoins de l'indicible. Ces victimes courageuses déchirent enfin le voile de l'omerta institutionnelle pratiquée par la congrégation des Lasalliens : **l'enquête interne du collectif révèle une impunité totale.**

### L'ère des « super-prédateurs »

À Passy-Buzenval, le Frère A.-B. imposait un **rituel répugnant** : le jour de l'anniversaire de l'enfant, chaque élève des huit classes de 6e devait se faire embrasser avec la langue et subir des attouchements sexuels, assis sur ses genoux, en échange d'un bonbon. Un professeur de sciences a poursuivi une longue carrière de prédateur sexuel auprès des 4e, tandis qu'un surveillant pédophile, par ailleurs ultraviolent, préférait les 3e qu'il choisissait pendant les heures d'étude du soir et convoquait dans son bureau pour des « punitions ». La nuit, le pensionnat devenait une zone de traque où surveillants religieux ou laïcs repéraient les enfants éveillés pour les traîner vers la salle des lavabos, les dénuder et leur imposer des massages de « relaxation » qui dégénéraient en agressions sexuelles. Nuit après nuit, d'autres étaient agressés dans leur lit par un frère tandis que leurs voisins de dortoir faisaient semblant de dormir pour échapper aux repréailles.

---

<sup>1</sup> Le Protocole d'Istanbul des Nations Unies inclut dans la liste des tortures physiques l'obligation de rester dans une position corporelle immobile et douloureuse pendant une durée prolongée

**Au sommet de cette hiérarchie trônait le Frère A.-M.**, directeur de Passy-Buzenval pendant dix ans et figure du réseau. Prédateur insatiable, il utilisait des prétextes médicaux (séances de yoga et même hypnose) pour abuser de garçons dans le dortoir et même dans son bureau en plein jour. Impossible pour la congrégation de l'ignorer : un matin de 1966, les élèves ont découvert un graffiti immense sur le mur de la cour où était inscrit en lettres rouges « Le frère directeur est un pédophile ». Malgré un signalement qui aurait été donné dès 1974, la congrégation l'a tranquillement muté à Saint-Augustin (Saint-Germain-en-Laye), aux Fracs Bourgeois (Paris) puis à Saint-Genès (Bordeaux), lui assurant un vivier de nouvelles victimes. Avidé de la reconnaissance sociale qui lui servait d'armure, ce redoutable prédateur a été promu Chevalier de l'Ordre national du Mérite en 1979 avec le soutien de la congrégation qui ne l'a jamais ni signalé, ni destitué, ce qui lui a permis d'agresser au moins une centaine d'enfants sur 33 ans de carrière.

**Le collectif dénonce enfin une porosité criminelle entre Saint-Augustin et Passy-Buzenval.** La mobilité des prédateurs entre ces deux sites franciliens a permis de multiplier le nombre de proies :

- Le Frère A.-M. a été déplacé à St Augustin en 1980 alors que la rumeur enflait à Passy-Buzenval.
- Un aumônier exerçant sur les deux sites est mis en cause pour des agressions sexuelles commises durant la confession, utilisant le secret religieux comme levier d'emprise ultime.
- Actif dans les deux institutions, le Frère A. est notamment accusé de nombreux viols sur une fillette lors de la première année de mixité au collège Saint-Augustin.

Cette architecture du crime, consolidée par le silence de leur hiérarchie et la circulation des agresseurs, attend toujours une reconnaissance à la mesure du traumatisme infligé.

### **Aujourd'hui : la faillite éthique de la Congrégation des Lasalliens**

Le collectif dénonce la stratégie actuelle de la congrégation, qualifiée de **victimisation secondaire**<sup>2</sup>. L'institution, notamment par le biais de sa cellule « d'écoute », tente de diluer sa responsabilité systémique dans ces violences et d'étouffer les témoignages. La congrégation s'est rapidement retirée des procédures du seul recours de justice restaurative indépendante ouvert aux victimes - la CRR, créée en 2022 après le rapport Sauvé – pour revenir à sa stratégie consistant à capter la parole des victimes sans référent dans une cellule « d'écoute » interne pour les isoler, les diminuer et les sélectionner de façon opaque, conditionnant une éventuelle reconnaissance et réparation à la signature d'une clause de silence.

### **Nos exigences - Le collectif demande formellement :**

- La reconnaissance sans réserve de la responsabilité institutionnelle de la congrégation pour l'ensemble des sévices (physiques et sexuels).
- Un appel à témoignages national par les Lasalliens pour briser l'isolement des victimes.
- La suppression immédiate des clauses de confidentialité imposées dans les protocoles de réparation et le recours à une instance indépendante pour traiter les recours des victimes
- L'ouverture totale des archives pour identifier la chaîne des responsabilités hiérarchiques.

Le déni n'est plus une option. La réparation est un impératif moral.

---

**Le collectif invite les victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au sein du réseau lassalien à témoigner auprès de nous et, si ils ou elles le souhaitent, le rejoindre pour briser l'isolement et soutenir notre action : [victimes.lasalliens@gmail.com](mailto:victimes.lasalliens@gmail.com)**

---

<sup>2</sup> La Directive européenne 2012/29/UE (dite Directive Victimes) impose aux États membres de protéger les victimes de la victimisation secondaire, définie comme les dommages causés non par l'acte criminel lui-même, mais par la manière dont les institutions traitent la personne par la suite.